

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 juillet 2021

### **Revenu d'engagement pour les jeunes : une évolution nécessaire mais qui doit tenir compte des expérimentations locales en cours ou à venir**

Lors de son allocution devant les Français le 12 juillet 2021, le président de la République a annoncé la création d'un « Revenu d'engagement pour les jeunes » aux contours indéfinis à ce stade. **France urbaine demande à être étroitement associée à la définition de ce nouveau droit.** L'association rappelle que 100 000 jeunes sont aujourd'hui concernés par ce dispositif d'accompagnement vers l'emploi, un million d'entre eux devraient demain en bénéficier.

**La France demeure un des rares pays à ne pas disposer d'un revenu minimum jeunesse.** Le taux de pauvreté des moins de 25 ans y reste l'un des plus élevés d'Europe. La crise sanitaire a décuplé les fragilités et les freins auxquels ceux-ci sont confrontés. **La mesure annoncée par le Chef de l'Etat était donc nécessaire et attendue mais elle peut être encore renforcée.** Ce nouvel outil sera utile dans la lutte collective contre la précarité des jeunes mais il ne saurait à lui seul résoudre l'ensemble des difficultés auxquelles ceux-ci sont exposés.

**Les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles sont mobilisés au quotidien pour répondre aux difficultés multiples que rencontre la jeunesse. Ils ont proposé depuis plusieurs mois au Gouvernement d'expérimenter sur leurs territoires plusieurs démarches concrètes, innovantes et complémentaires afin de contribuer à la lutte contre la précarité des jeunes.** De l'accès garanti aux biens essentiels que sont la santé, le logement, l'alimentation et la culture, à l'instauration d'un filet de sécurité financier pour les plus précaires : leurs domaines d'intervention ont été et sont multiples, à la hauteur des besoins des 18-30 ans.

Dans cette lutte au quotidien contre la pauvreté des jeunes, le pays ne peut pas s'offrir le luxe d'écarter certaines pistes *a priori*.

**Voilà pourquoi France urbaine demande à ce que la mise en place du Revenu d'engagement pour les jeunes soit menée en lien avec les projets d'expérimentation propres à chacune des métropoles. Ces expérimentations – certaines ont déjà commencé, la plupart sont opérationnelles dans des délais courts – constitueraient, dans leur diversité, une source précieuse d'information.**

Cette confiance dans les territoires serait en cohérence avec les propos du président de la République qui rappelait, lors de la Conférence nationale des territoires au Sénat en juillet 2017, souhaiter « *accompagner, encourager les initiatives, supprimer les verrous encore trop nombreux qui contraignent les territoires dans leur souhait de s'organiser mieux, en vue d'une action publique plus efficace. Cette liberté sera laissée aux élus locaux, en lien avec les représentants de l'Etat aussi, pour expérimenter de nouvelles politiques publiques, de nouvelles organisations des services publics (...)* ».

**Les territoires urbains sont prêts : face à l'urgence, pour la jeunesse, le Gouvernement doit saisir cette chance et faire confiance aux élus de la République.**